

Intitulé de l'action	Moniteur-guide de pêche de loisir – Niveau IV Code(s) NSF : 335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs Formacode:42681
Prérequis, public concerné, effectif	Exigences préalables requises : - attestation de formation au secourisme : PSC1 ou AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST ; - attestation de 50 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur, délivrée par une personne titulaire du titre de maître-nageur sauveteur ; - présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique de pêche de loisirs ; - satisfaire à un test de maîtrise d'une technique de pêche, au choix du candidat, parmi la pêche au coup, la pêche à la mouche ou la pêche au lancer (exigences spécifiques et techniques). Effectif de groupe plafonné à 12 stagiaires
Catégorie d'action	Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés ; Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances ;
Présentation générale (problématique, intérêt)	Le poids socioéconomique du secteur de l'encadrement de la pêche de loisir est difficile à mesurer avec exactitude, cependant quelques chiffres peuvent être avancés : - la Fédération nationale pour la pêche en France (FNPF) et la protection du milieu aquatique représente deux millions de pêcheurs membres d'une association agréée ; - la pêche est l'un des premiers loisirs des français permettant le développement d'activités économiques telles que les industries de matériels et de fournitures et les hébergements spécialisés. Le chiffre d'affaires est estimé à plus de trois milliards d'euros et les emplois à près de 15 000. Le secteur professionnel est marqué par un auto-entrepreneuriat fort et de l'emploi en structures associatives telles que AAPPMA, Fédérations, syndicats de rivière, etc...
Objectifs, débouchés, poursuites, passerelles. Statistiques pour ce diplôme (insertion, persévérance, poursuite d'études) : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil En savoir + : https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/28573	L'éducateur sportif exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives ou des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure. Les modes d'intervention qu'il développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances. Il encadre tous types de publics, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il met en place un projet. Il encadre des activités de découverte, animation, apprentissage et éducation. Le moniteur-guide de pêche de loisir exerce ses fonctions au sein de structures privées ou publiques dont notamment : - les Ecoles de pêche, les ateliers pêche nature (APN), la Fédération sportive de pêche, - les Fédérations départementales de pêche et de protection des milieux aquatiques (FDAPPMA), - les associations agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA), - les accueils collectifs de mineurs avec et/ou sans hébergements, les comités d'entreprise, - les collectivités territoriales et Centres Permanent d'Initiatives à l'Environnement (CPIE), - les associations notamment sportives, les structures à vocation touristique, les chartes de pays. Possibilités de validation d'autres mentions BPJEPS (voir acquis antérieurs).
Contenu et Méthodes	Le référentiel de formation est composé de 3 blocs de compétences à acquérir par des séquences théoriques, des stages pratiques, la conduite de projets avec différents publics (animation d'un cycle de séances, réalisation d'événement, communication etc...). – bloc de compétences 1 (BC1): concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation; – bloc de compétences 2 (BC2): valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation; – bloc de compétences 3A (BC3A): concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte et d'apprentissage de la pêche de loisirs à pieds et en embarcation en eau douce, dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

<p>Compétences/ Capacités professionnelles visées</p>	<p>Le titulaire du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « pêche de loisirs » garantit aux pratiquants des conditions optimales de sécurité et de maîtrise de l'environnement, tout en assurant la qualité pédagogique des prestations.</p> <p>Le moniteur - guide de pêche de loisir est amené à exercer six fonctions principales :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Il accompagne des publics et anime des activités auprès de groupes ou d'individuels dans le respect des règles et des normes de sécurité en vigueur. 2 - Il initie aux techniques de pêche et en particulier aux techniques de pêche à la mouche, au lancer et au coup dans le respect des règles et des normes de sécurité en vigueur. 3 - Il entretient des relations avec l'environnement professionnel et territorial. 4 - Il participe à des actions d'éducation à l'environnement. 5 - Il participe à la promotion et à la gestion administrative et financière de l'activité. 6 - Il participe à la préparation d'actions de promotion du tourisme pêche, de prestations de pêche de loisirs et de compétition. <p>Dans le cadre de son activité, il peut être amené à participer à l'élaboration des projets de développement durable de l'activité pêche en relation avec des partenaires sur un territoire identifié et à participer à des actions de gestion et de protection des milieux aquatiques.</p>
<p>Durée & Dates</p>	<p>Durée totale 1 344 h dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 742 h de formation (MFR + Fédération de Pêche + moniteurs guides) ▪ 602 h de stage en milieu professionnel <p>Étalement de Février à Décembre Délai pour intégrer la formation : 3 mois pour validation des prérequis et tests d'admission</p>
<p>Lieu</p>	<p>MFR - 20 rue Beaulieu - Périgueux (24) / Site aux normes d'accessibilité public handicapé Fédération Pêche Dordogne - 16 rue des Prés - 24000 Périgueux</p>
<p>Coût par participant</p>	<p>- Contrats d'apprentissage : voir niveau de prise en charge par l'OPCO en vigueur. 9411€ au 1er janvier 2025 pour 742h de formation sur 12 mois</p> <p>Gratuité de la scolarité pour les apprenants sous contrat de travail en alternance</p> <p>- Formation professionnelle : 12,95 € / h, soit 9 608,90 € pour le parcours complet de 742 h</p> <p>Demandeurs d'emploi : Places conventionnées Conseil Régional Nelle-Aquitaine dans le cadre du Plan de Formation Régional,</p> <p>-Autres financements possibles ou abondements : CPF et/ou aide individualisée.</p>
<p>Responsable de l'action</p>	<p>Mathieu MALANDAIN</p>
<p>Formateurs, Animateurs et intervenants</p>	<p>Mathieu MALANDAIN BTS GPN - BAFD Maxime MARTIN, Charlie TOUCH, Pascal MONTANGON Moniteurs guides de pêche Arnaud DENOUEIX DUT Génie Biologique - BPJEPS PDL Romain LEMOIGNE BTS GPN - BP JEPS P.D L Jean-Christophe BOUT D.E.S.S. Hydrobiologie - BPJEPS PDL FOUCHIER Adrien Maitrise Management Éducation - DUT Techniques commercialisation Luc DESSAINT Moniteur guide de Pêche en Dordogne Mathias PARRE Moniteur guide de pêche. Benjamin ROUSSELOT Moniteur guide de pêche.</p>
<p>Evaluation de l'action</p>	<p>Le diplôme BP est obtenu par la capitalisation des 3 blocs de compétences validés lors d'épreuves certificatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bloc de compétences 1 (BC1): concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation; - bloc de compétences 2 (BC2): valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation; - bloc de compétences 3A (BC3A): concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte et d'apprentissage de la pêche de loisirs à pieds et en embarcation en eau douce, dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure. <p>Taux de stagiaire certifiés à la session 2025 : 100% (10 stagiaires)</p>
<p>Mise à jour</p>	<p>Juin 2026</p>